

La transformation positive de l'économie

Approche et stratégies de Fondation



Théorie du changement

Qu'est-ce qu'une théorie du changement?

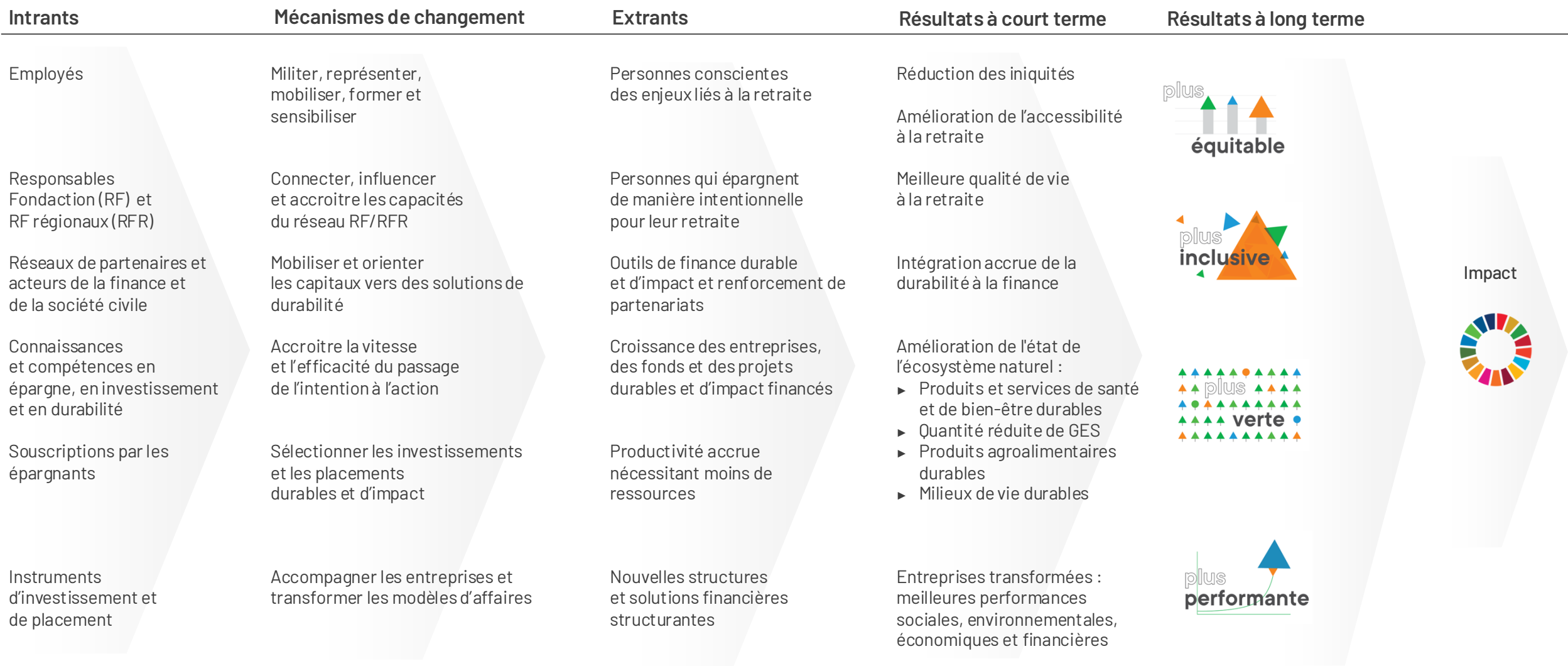
Dans le monde de l'investissement d'impact, chaque fonds élabore sa propre théorie du changement.

Ce cadre logique explique comment se construit son impact et trace le chemin à parcourir pour opérer le changement souhaité.

La page suivante présente la théorie du changement développée par Fondaction.



La théorie du changement de Fondation* : comment se construit notre impact



* La structure que doit suivre une théorie du changement est expliquée à la [page 12 du rapport 2024 sur la transformation positive](#).



Société Laurentide (Shawinigan)

Mobilisation du capital par l'épargne

Notre approche

La mobilisation de l'épargne chez Fondation se veut un levier de changement collectif à la fois social et environnemental qui se déploie sur le long terme.

Accessibles à tous et toutes, les solutions d'épargne-retraite de Fondation favorisent une meilleure littératie financière et extrafinancière. Grâce à elles, nos actionnaires deviennent des acteurs à part entière de la transformation positive de l'économie.

De nombreux employeurs choisissent eux aussi de faire partie de ce mouvement en offrant nos solutions d'épargne à leurs employés.

Cette approche permet également d'épargner avec une intention, soit celle d'aligner ses finances personnelles avec ses valeurs et avec la volonté d'avoir un impact positif sur les plans social et environnemental.

En résumé, il s'agit de :

- Favoriser l'accès à l'épargne pour toutes les personnes, notamment celles qui en ont le plus besoin;
- Contribuer à combler les importants besoins en matière d'épargne-retraite;
- Promouvoir une épargne intentionnelle qui permet d'agir collectivement en faveur de la transformation positive.

L'épargne d'impact de Fondation contribue aux Objectifs de développement durable suivants :





Boralex : parc éolien communautaire Frampton

Déploiement du capital

Donner du sens à l'argent

Responsabilité et conviction d'investisseur

Fondation désire agir positivement dans l'intérêt de ses actionnaires et de la société en général en investissant dans des actifs ayant un impact positif.

Fondation comprend son devoir fiduciaire en intégrant le concept de durabilité. La finance durable n'est pas une mode : c'est la finance de l'avenir.

Notre volonté de transformation positive se transpose dans une allocation et une gestion d'actifs innovantes et responsables.

Fondation déploie son capital dans différentes classes d'actif en vue d'engendrer des retombées sociales et environnementales positives pour la société, tout en générant un rendement financier.

Deux grands types de portefeuilles

Les actifs financiers de Fondation sont diversifiés et divisés en deux grandes catégories : les investissements en capital de développement (ICD) et les autres investissements (placements).

- Le portefeuille d'ICD comprend des interventions directes auprès d'entreprises, des investissements dans des fonds spécialisés, des investissements en immobilier durable, des participations dans des projets structurants et des titres boursiers d'entreprises québécoises.
- Le portefeuille des autres investissements (placements) est composé de plusieurs investissements effectués par l'intermédiaire de gestionnaires externes sur le marché des actions, mais aussi d'obligations et, dans une moindre mesure, de divers investissements alternatifs.

Notre stratégie de finance durable

Mobiliser le capital à bon escient

Fondaction mobilise le capital de ses épargnants en canalisant ses investissements vers les entreprises et les fonds qui ont des impacts positifs et qui cherchent à saisir les opportunités liées aux enjeux de la durabilité.

Fondaction priorise les investissements qui cherchent principalement à :

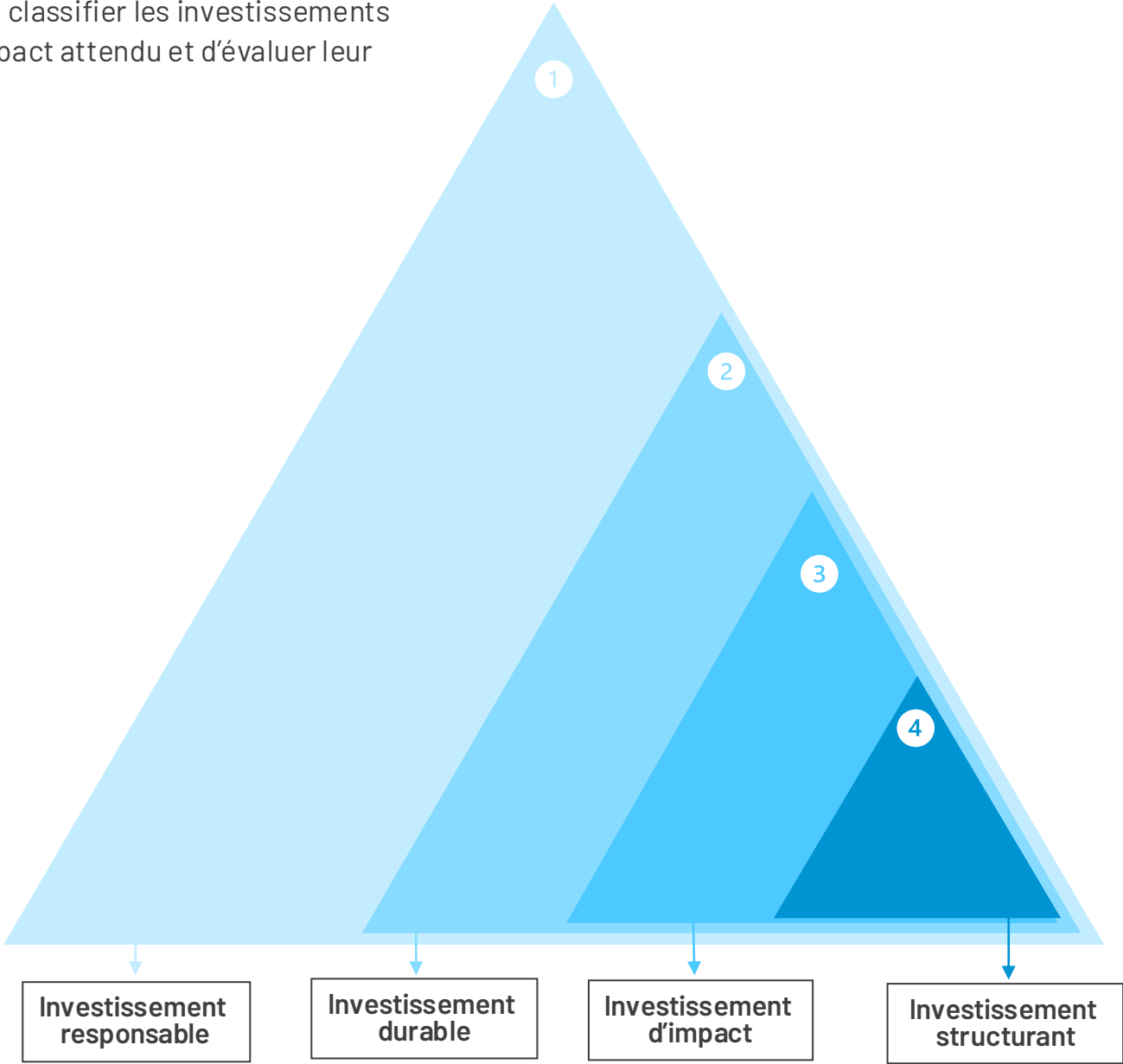
- ▶ favoriser les entreprises qui intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs prises de décision;
- ▶ accompagner des entreprises afin de soutenir leur croissance, d'améliorer leur productivité, de réduire leur empreinte environnementale, de stimuler l'innovation et de promouvoir l'équité et l'inclusion;
- ▶ appuyer des initiatives stratégiques et des projets qui ont des retombées économiques importantes, favorisent l'accès à des emplois de qualité, protègent l'environnement et réduisent les inégalités;
- ▶ permettre aux travailleuses et travailleurs d'exercer collectivement une influence sur le développement durable du Québec.



Les Moulins de Soulanges (Coteau-du-Lac)

Spectre de la finance durable

Ce schéma permet de classifier les investissements selon leur niveau d'impact attendu et d'évaluer leur progression.



Une classification par niveau d'impact

Notre stratégie de finance durable vise à orienter l'ensemble de nos actifs vers l'investissement durable et d'impact. Elle repose sur notre [Politique de durabilité pour les investissements](#).

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons défini le spectre de la finance durable ci-contre. Ce schéma se compose de quatre catégories non exclusives : un investissement doit d'abord être jugé responsable pour être ensuite considéré comme durable, puis durable pour être considéré d'impact. Pour leur part, les investissements structurants sont directement qualifiés comme tels puisque leur raison d'être consiste à répondre à un défaut de marché.

Les définitions de chaque catégorie d'investissement se trouvent à la page suivante.

Processus d'identification et de sélection des investissements

Ce tableau présente notre univers d'investissement, c'est-à-dire notre définition de chaque catégorie d'investissement et les mécanismes employés pour les filtrer et les sélectionner.

Investissement responsable Investissement qui tient compte de l'intégration des facteurs ESG dans une perspective de gestion des risques, tout en assurant un rendement financier. Investissements en capital de développement : ▶ Filtrage par exclusion (secteurs*) : • Armement • Divertissement pour adultes • Énergies fossiles • Jeux d'argent • Tabac ▶ Seuils de performance ▶ Analyses ESG en fonction de la matérialité des enjeux Autres investissements : ▶ Filtrage par exclusion (comme les investissements en capital de développement) ▶ Gestionnaires externes signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) ▶ Analyse ESG systématique effectuée par le gestionnaire externe	Investissement durable Investissement qui, en plus de tenir compte des critères et des facteurs ESG, crée des retombées sociales ou environnementales permettant de contribuer directement à la réalisation d'un ou plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), tout en assurant un rendement financier. Investissements en capital de développement : ▶ Filtrage positif en fonction de la durabilité du modèle d'affaires ▶ Filtrage positif en fonction de la contribution des produits et services des entreprises aux ODD Autres investissements : ▶ Actions d'entreprises cotées en bourse et obligations qui contribuent à au moins un ODD ▶ Obligations qui contribuent à au moins un ODD ou obligations certifiées selon l'International Capital Market Association (ICMA) comme étant liées au développement durable ▶ Cadre d'analyse de l'alignement avec les ODD	Investissement d'impact Investissement réalisé avec l'intention de générer un impact social ou environnemental mesurable, tout en assurant un rendement financier. Investissements en capital de développement : ▶ Filtrage positif en fonction des conditions d'impact : • Intentionnalité • Additionnalité • Mesures d'impact ▶ Grilles d'impact ▶ Thématiques d'impact Autres investissements : ▶ Gestionnaires externes d'impact (théorie du changement et indicateurs d'impact) ▶ Obligations répondant aux exigences de Fondation en matière d'impact ▶ Obligations certifiées sociales, vertes ou durables selon l'ICMA (Green Bound Principles, Social Bound Principles ou Sustainability Bound Guidelines)	Investissement structurant Investissement visant les projets porteurs et innovants. Ces projets, principalement des véhicules financiers spécialisés, visent à structurer une filière et mettre en place des solutions qui répondent à un défaut de marché et qui génèrent des impacts positifs et mesurables tout en assurant un rendement financier. Investissements en capital de développement : ▶ Création de solutions financières ▶ Leadership dans le montage financier et dans la mise en place des projets Autres investissements : ▶ Initiatives structurantes de gestionnaires externes et de partenaires
--	--	---	--

* L'approche d'exclusion par secteurs et types d'activité telle qu'adoptée par Fondation est décrite en détail dans la [Politique de durabilité pour les investissements](#).

Contenu : Fondation

Graphisme : Anne-Laure Jean

Photographies : Couverture – Shutterstock, p. 2 – Gen V, Maude Chauvin; p. 4 – Société Laurentide
p. 5 – Boralex, Frampton; p. 6 – Les Moulins de Soulanges, Jérôme Langevin

Montréal (siège social)

2175, boul. De Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3
Téléphone : 514 525-5505 — 1 800 253-6665

Québec

125, boul. Charest Est, bureau 501
Québec (Québec) G1K 3G5
Téléphone : 418 522-8650 — 1 800 253-6665
<https://www.fondaction.com/>